

La langue de l'Alsace

(Par Jean-Marie Woehrling) – Le bureau du Conseil culturel d'Alsace a tenu le 10 février 2017 un débat sur la définition de la langue régionale. Après une vive discussion, à titre de compromis, ses membres se sont ralliés de guerre lasse à une définition adoptée par la Région Alsace et les Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin en conclusion des Assises de la langue et de la culture régionales :

« La langue régionale de l'Alsace est une langue de racine germanique sous la forme écrite et orale des dialectes alsaciens et de la langue allemande sous sa forme standard »

Cette définition laisse cependant entières les différences d'approche. On peut dire que quasiment tous les membres du Conseil culturel sont d'accord pour considérer que sous le « label » formel de « langue régionale d'Alsace », il faut promouvoir à la fois les dialectes et l'allemand standard. Tous sont d'accord pour souligner aussi bien la dimension émotionnelle et intime des dialectes que l'importance communicationnelle du standard. Malgré cela, les esprits se séparent sur le rôle et la nature de ces deux composantes :

- Il y a une tendance pour laquelle les dialectes forment une langue autonome, la seule que les Alsaciens ressentent comme étant la leur propre, l'allemand étant une langue « de référence », (*« l'allemand standard est la langue de référence de tous les dialectes » ; arrêté du 29 décembre 2007*) utilisée à l'école et en vue d'une utilisation fonctionnelle (économie, échanges, etc.) mais que les Alsaciens ne reconnaîtraient plus comme leur langue, alors même qu'il en était ainsi dans le passé. Seule la « langue alsacienne » dans sa forme dialectale correspond au sentiment d'identification des Alsaciens, à la dimension culturelle et aux traditions propres à l'Alsace (théâtre, poésie, chant, danses, cuisine, etc. spécifiques à l'Alsace).

- Face à cette position, nous défendons la conception d'une langue unitaire qui inclut un niveau formalisé (avec un standard partagé sur le plan de l'aire germanophone) et un niveau dialectal (des parlers communs à des groupes territoriaux déterminés). Ces deux niveaux s'enrichissent réciproquement, les fonctions sociales de la langue se partageant entre ces deux niveaux. La culture de l'Alsace se définit par une rencontre des deux mondes culturels français et allemands : cela implique de considérer chacun de ces deux mondes comme constitutifs de l'Alsace. Dans cet esprit nous considérons que l'Alsace a deux langues : le français et l'allemand (standard et dialectes). Pour chacune de ces deux langues, nous

revendiquons à la fois leur dimension culturelle planétaire et notre pratique locale (accent, alsacianismes, dialectes, etc.).

Nous comprenons le ressenti de ceux qui peinent à reconnaître l'allemand comme langue de l'Alsace. Nous ne méconnaissions nullement ce sentiment. Mais nous pensons que le « ressenti » ne peut, dans ce domaine comme dans d'autres, être le seul fondement d'une politique. Le ressenti actuel est le résultat d'un conditionnement culturel qui nous a été imposé. Le même ressenti conduit les jeunes générations d'Alsaciens à rejeter également les dialectes comme étant quelque chose qui leur est étranger. Nous opposons au ressenti l'exercice d'un choix raisonné fondé sur l'analyse objective d'une situation et sur la connaissance des mécanismes concrets de développement de disparition des langues telles que nous pouvons les observer dans des situations territoriales comparables.

Si nous ne voulons pas nous résigner au contexte actuel d'appauvrissement du patrimoine linguistique de l'Alsace, il faut nous concevoir une vraie politique linguistique ambitieuse et cohérente. La conception d'une langue de l'Alsace constituée par un conglomerat de dialectes en relation de plus en plus lointaine avec une langue allemande conçue comme simple « langue de référence » ne constitue pas une base possible pour une telle politique : nous le savons bien, une telle perception n'a pas permis de formuler des revendications efficaces et peut tout au plus servir de cadre à un certain nombre de « soins palliatifs » pour laisser ce patrimoine linguistique mourir plus paisiblement. Les derniers Alsaciens pourront se consoler avec quelques gadgets qui n'ont aucun effet sur la société locale telle qu'elle est.

Une politique linguistique efficace, c'est-à-dire qui restaure un bilinguisme réel pour une partie significative de la population, ne peut se construire que si l'on inclut sans réserve le standard dans la langue à promouvoir

Notre affection pour les dialectes n'est pas moindre que celle de ceux qui mettent en avant le fait que l'allemand standard n'est pas perçu comme la langue de la région. À la suite de nos grands anciens (Eugène Philipps, André Weckmann, Adrien Finck) nous considérons que la connaissance du standard allemand est une nécessité pour la survie des dialectes. Mais sa connaissance purement fonctionnelle ne suffit pas ; il faut que la relation entre standard et dialecte soit restaurée. Cette condition ne peut être réunie si on ne reconnaît pas que nous avons affaire à une seule langue qui se manifeste sous différentes formes. La même dualité existe d'ailleurs pour le français et toutes les langues en général. Nos amis Bretons, Occitans, Basques, connaissent comme nous un standard et des dialectes ; comme nous, ils savent que le standard est indispensable à la survie des dialectes.

La distinction entre dialectes, seuls constitutifs de la « langue alsacienne » et l'allemand standard, simple « langue de référence », conduit à percevoir ce dernier comme un concurrent voire comme une menace des premiers : en développant les classes bilingues on aurait marginalisé les dialectes. La vérité, c'est que c'est la conception que se fait l'éducation nationale de l'allemand (langue internationale) qui la conduit encore aujourd'hui (malgré quelques belles phrases dans des circulaires) à refuser toute place aux dialectes (perçus comme facteurs de discrimination). Alors que la reconnaissance de l'unité entre dialectes et standard permet de faire « flèche de tout bois » : il faut faire usage de toute forme disponible de la langue régionale : dialectes là où ils existent encore, enseignants germanophones étrangers s'ils sont disponibles, enseignants alsaciens même si leur germanophonie est parfois mal assurée, etc. De Holderith à ABCM en passant par Weckmann, les partisans de l'allemand langue régionale ont toujours cherché à donner la meilleure place effectivement possible aux dialectes ; si le standard ne permet pas toujours de revivifier un dialecte moribond, il n'y a pas de cas où il lui a été nocif.

Les dialectes sont des variétés linguistiques qui permettent à leurs locuteurs de se reconnaître comme membre d'un même groupe

C'est un aspect fondamental. Mais aujourd'hui ce ne sont pas seulement les compétences linguistiques qui diminuent, c'est aussi la cohérence effective de ces groupes. Il est illusoire de vouloir reconstituer la communauté alsacienne à travers un dialecte alsacien. Il est pourtant très important de renforcer entre tous les habitants de l'Alsace (devenus très hétérogènes) un sentiment de communauté. Ce projet culturel commun tourné vers l'avenir, cette reconstitution d'une personnalité régionale a nécessairement une dimension linguistique. Mais dans la complexité actuelle de la société régionale, les dialectes et le standard se rapprochent, voire s'identifient face à des « concurrents » de plus en plus puissants ; français, mais aussi anglais. Ce ne sont pas les difficultés rencontrées par les dialectes qui affaiblissent la communauté locale. C'est la dissolution de la communauté locale qui conduit à la disparition des dialectes. Il faut donc un projet linguistique qui passe par un renforcement de la personnalité régionale et qui en inclut toutes les compétences. Cela implique d'y intégrer le standard autant que les dialectes.

Ce projet linguistique, il doit être pour nous le même que pour les Suisses alémaniques, les habitants de la communauté germanique de Belgique, les habitants du Tyrol du Sud : un ancrage fort dans le standard pour donner le plus de force possible au dialecte. Comme eux, il ne faut pas avoir peur d'appeler notre langue par son nom plutôt que de recourir à une périphrase compliquée que personne n'écoute ni ne comprend. Ces territoires se définissent

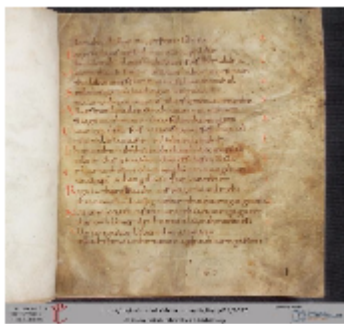
comme « deutschsprachig ».

Nous pouvons appeler notre langue régionale « allemand d'Alsace »

Pour nous comme pour les Suisses germanophones, cette reconnaissance n'a rien à voir avec une appartenance nationale. Elle exprime avec justesse notre identité régionale qui n'a jamais été repli sur le local mais ouverture européenne tant vers l'est que vers l'ouest. Jean-Marie Woehrling

Langue et littérature allemande – De quelques novateurs Alsaciens, de quelques innovations alsaciennes

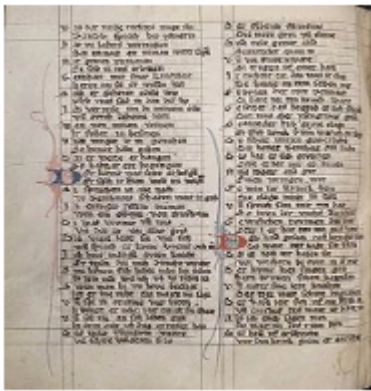
(Par Pierre Klein) – De quelques novateurs Alsaciens, de quelques innovations alsaciennes.



Otfried von Weissenburg (790 – 875), en composant son ***Evangelienbuch*** ou ***Krist***, il compose la première œuvre poétique (vers rimés) de la littérature allemande.



La charte de Lautenbach de 1251 constitue la première de son genre rédigée en langue allemande. Pour la première fois dans l'espace germanophone, l'allemand prend le caractère de langue administrative.



Heinrich der Gleissener ou Glichezaere (XII^{ème} siècle), premier fabuliste de langue allemande avec son *Isengrins Not*.



Fritsche Closener (1315 - 1390), auteur de la première **chronique** en langue allemande (1358).



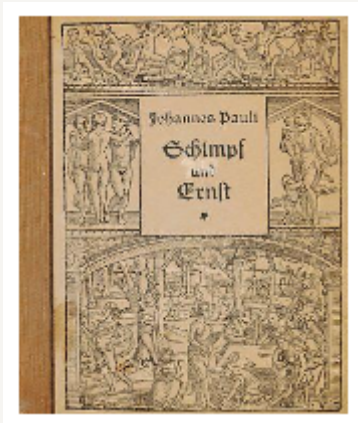
Johann Mentelin compose en 1466 la première impression d'une bible en langue allemande.



En 1518 : Lorenz Fries publie un *Spiegel der Artzney*, première encyclopédie médicale.



En 1524 une messe est dite en langue allemande en la cathédrale de Strasbourg, une première dans l'espace germanophone.



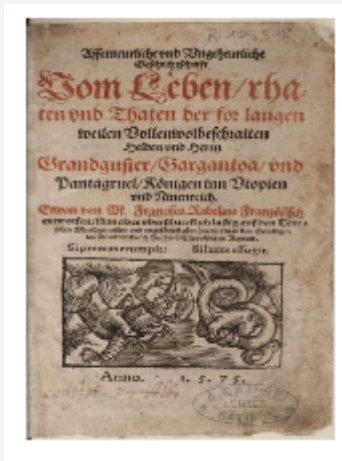
Johannes Pauli (1450-1533) auteur du premier *Schwankbuch* allemand, *Schimpf und Ernst* (1522).



En 1548 : Riff est le premier à faire paraître un *Vitruvius Teutsch* (livre d'architecture).



Georg (Jörg) Wickram écrit avec son *Goldfaden* (1557) le premier roman de la littérature allemande.



Johann Fischart rassemble le premier cycle de sonnets allemands, (sonnet=pièce poétique à forme particulière) !; Il est aussi l'auteur entre autre d'un Gargantua allemand, *die Geschichtsklitterung* (1582).



Johann Carolus en 1609 : Johann Carolus réalise le premier périodique (journal) de tous les temps (bien avant la gazette de Théophraste Renaudot : 1631) et en langue allemande, *Relation : aller Fürnemmen und gedenckwürdigen*.

L'allemand est aussi une langue de France

(Par Gilbert Dalgalian) - Le linguiste se trouve dans cette position singulière de devoir enfoncer des portes ouvertes - des évidences donc - que la politique et les idées reçues s'acharnent à refermer, à verrouiller.

C'est pourquoi il m'appartient de rappeler ces évidences, car les idées reçues sont aussi résistantes que des verrous. Et au-delà des évidences, il me faut également désamorcer ces idées reçues et les phobies sous-jacentes.

D'abord les évidences :

L'Alsace et la Moselle ne sont pas les seules régions qui pratiquent une variante germanique autre que l'allemand standard. Il est utile de se remettre en mémoire le recours respectif au standard et à la langue locale dans l'ensemble des pays germanophones.

En Allemagne les locuteurs badois, wurtembergeois et bavarois – même lorsqu'ils pratiquent leur langue régionale à l'oral – basculent vers le standard lorsqu'ils passent à l'écrit. Pourquoi ce basculement ?

Souvent pour être compris d'un public plus large : 100 millions de locuteurs germanophones natifs, ce qui fait de l'allemand la première langue dans l'espace européen. Mais aussi et surtout parce que le standard permet de couvrir bien des domaines que la langue régionale, même vivace et largement pratiquée comme en Bavière, ne couvre pas.

Quels domaines ? Une grande partie de la sphère professionnelle et commerciale, la quasi-totalité de la sphère administrative, l'essentiel des activités et disciplines scolaires et universitaires et la plupart des activités littéraires et journalistiques. Cela, même quand des auteurs maintiennent contre vents et marées une littérature, une poésie et une presse en langue régionale. Il existe même de grands noms pour illustrer cela. Pour l'Allemagne je ne citerai que Ludwig Thoma comme écrivain et humoriste en langue bavaroise.

La situation en Autriche est assez semblable à celle de l'Allemagne du Sud et je ne m'y étendrai pas.

Regardons plutôt le paysage linguistique très révélateur de la Suisse alémanique. Non seulement le peuple y pratique le « Schwitzerdütsch » à l'oral, mais en outre le Schwitzerdütsch diffère passablement d'un canton à l'autre. Un astrophysicien suisse renommé, le Professeur Zwicky, qui passait pour un polyglotte recordman et à qui on demandait un jour combien de langues il parlait, répondit : « Ich spreche mein Glarus-Dialekt in 36 Sprachen ».

Mais laissons là l'anecdote révélatrice et voyons plutôt ce qui se passe quand les locuteurs de Suisse alémanique passent à l'écrit. Ils basculent vers le standard allemand pour exactement les mêmes raisons que les Bavarois et les Autrichiens. Mais avec une différence

de taille : ils ne disent pas qu'ils passent au « Hochdeutsch », mais au « SCHRIFTDÜTSCH », ce qui est doublement révélateur.

Le terme de « Schriftdütsch » révèle dans un même mouvement leur dépendance complète par rapport à l'allemand dans toute une série de domaines et la stricte limitation de leur recours à l'allemand pour les seuls domaines où l'allemand est incontournable.

En outre, cela se prolonge parfois même à l'oral, par exemple dans des situations professionnelles plus formelles impliquant des germanophones non suisses ou des étrangers. Là les Suisses diront « Reden wir nun Schriftdütsch » ... ».

Revenons maintenant en France : est-ce que les locuteurs de l'alsacien ou du francique mosellan ont moins de raisons que les autres germanophones de basculer vers le standard allemand lorsqu'ils passent à l'écrit ?

Certes la plupart de leurs besoins – professionnels, administratifs, scolaires et autres – sont couverts par le français. Pourtant lorsque le passage d'un oral alsacien à un écrit de la même famille de langue s'avère nécessaire, utile ou simplement agréable, cet écrit pourrait et devrait être en allemand standard. Les DNA et le quotidien L'Alsace ont eu longtemps une édition bilingue faisant une large place à l'allemand. Hélas les politiques linguistiques et la disparition de nombreux vieux locuteurs ont abouti à cette régression : la presse quotidienne bilingue n'existe plus ; elle est remplacée par un petit encart quotidien en allemand.

A ce point précis je souhaite montrer pourquoi ce serait une hérésie de vouloir opposer l'allemand à l'alsacien : ce serait se tirer une balle dans le pied, car – ici comme ailleurs – l'allemand est le fond de réserve et le prolongement naturel de l'alsacien.

D'abord un rappel historique indispensable : comme le souligne le sociolinguiste Dominique Huck, pendant très longtemps ni le côté officiel français, ni les locuteurs alsaciens n'ont fait de distinction entre le parler oral et le standard allemand ; « jusqu'à la fin du XIXe siècle, nous dit Dominique Huck, c'est le terme ' Ditsch' ou 'Deutsch' » qui est utilisé pour désigner les formes parlées **et** les formes écrites en standard.

Paradoxalement, c'est sous le 2e Reich après 1870 que, l'Alsace n'ayant pas le même statut politique que les autres régions de l'empire, apparaît l'expression « Elsässerdeutsch » et plus tard « Elsässisch ». Mais c'est — bien plus tard – la politique linguistique française qui va s'engouffrer dans ce distinguo pour mieux estomper le lien organique entre l'oral alsacien et l'écrit allemand.

Quand donc a eu lieu la première entrée – largement occultée et pourtant massive – de la langue allemande dans l'univers français ? Mais c'est bien sûr, à partir de 1648, date du premier rattachement de l'Alsace au royaume de France en application de la Paix de Westphalie. On peut donc attribuer à la diplomatie et aux interventions armées de Richelieu d'abord, et à Mazarin ensuite, l'entrée de la langue allemande dans le royaume de France.

Revenons au présent : un écrit en alsacien n'est pas rare certes, mais il se pratique dans des domaines plus limités que l'allemand. Là se pose la vraie question de fond : d'où vient le peu de place réservé à l'allemand en Alsace et en Moselle ? Cela à l'inverse, notons-le, des situations observées en Allemagne, en Autriche, en Suisse et même au Luxembourg.

La raison linguistique plaiderait pour des usages similaires ici aussi. Il faut donc chercher ailleurs les racines de cette exclusion de facto de l'allemand pour le passage à l'écrit chez les locuteurs de l'alsacien et du mosellan. Exclusion qui n'a d'équivalent que la 'défrancisation' – la « Entwelschung » – pratiquée par les nazis entre 1940 et 1945.

Exclusion de facto ? Oui, cent fois oui ! L'allemand ici est non seulement absent des écrits professionnels et commerciaux, mais il est en outre insuffisamment promu dans l'institution scolaire et universitaire.

Insuffisamment par rapport aux nombreuses relations de l'Alsace et de la Moselle avec leurs voisins allemands et suisses ; insuffisamment au vu du grand nombre d'emplois transfrontaliers perdus, soit par manque de bilingues, soit parce que les bilingues alsaciens n'ont plus la maîtrise du standard.

Un recul, à mes yeux grave, de l'éducation bilingue a eu lieu lorsque l'ORBI – Office régional pour le bilinguisme en Alsace – a été remplacé par l'OLCA dont la marque a consisté à délaisser l'allemand sous le prétexte de se concentrer sur l'alsacien. Comme si les deux formes n'étaient pas complémentaires, « les deux faces d'une même médaille », a écrit justement Pierre Klein. Comme un signe de ce changement, tandis que l'ORBI me sollicitait régulièrement pour animer conférences et séminaires sur les avantages et les conditions d'une éducation bilingue, avec l'OLCA je n'ai plus été appelé à servir cette cause.

Quant à la politique scolaire officielle, elle vient encore aggraver cette insuffisance : le nombre de filières bilingues précoces français/allemand – bien qu'en progression en Alsace depuis peu – ne correspond ni aux potentialités (car l'alsacien est la mieux placée des langues régionales de France en nombre de locuteurs), ni aux besoins économiques, commerciaux et professionnels – de l'Alsace. La situation en Moselle est encore pire.

Je reviens donc à ma question : Pourquoi tant d'exclusion qui frise l'ostracisme ?

Idées reçues et phobies :

Les idées reçues reposent sur deux axiomes erronés.

Premier axiome erroné : le monolingue aurait une meilleure maîtrise du français et une seconde langue nuirait à sa compétence en langue dite nationale. Il m'appartient de combattre cette idée que malheureusement certains enseignants ont encore en tête. Car c'est exactement le contraire qui est vrai. Pour plusieurs raisons.

1er cas : quand un enfant a acquis des rudiments de langue alsacienne à la maison, il ne doit pas être traité comme une *tabula rasa* par l'école : l'éducation doit au contraire exploiter ses acquis linguistiques. Sinon cela entraîne un déficit cognitif, un manque à gagner grave et parfois déstabilisant.

Dans le cas contraire où l'enfant n'a pas bénéficié d'une transmission familiale de l'alsacien et qu'il découvre et acquiert cette langue à la maternelle, ce n'est pas seulement une langue de plus à apprendre (comme ce serait le cas au collège ou au lycée).

Il s'agit d'autre chose : une seconde langue précoce est une véritable formation cérébrale et intellectuelle. Pas seulement une ouverture et un complément de culture comme les langues scolaires tardives du collège ou du lycée.

Pourquoi parler de formation cérébrale ? Parce qu'à cet âge précoce on n'acquiert pas la langue de façon consciente et volontaire, mais dans le vécu des jeux et des interactions, des comptines et des chansons. De telle façon que l'enfant pratique des allers-retours permanents entre ses deux langues inconsciemment et de plus en plus efficacement, sans traduire ni réfléchir, mais dans une libre reformulation de ce qu'il ressent ou veut exprimer. Avec ses affabulations et ses omissions volontaires.

Ces allers-retours permanents l'amènent à saisir que derrière des formes différentes s'expriment des contenus identiques. Ce, malgré quelques différences culturelles. Donc l'enfant en classe bilingue précoce a très tôt touché du doigt à la fois la relativité des formes et des mots et l'universalité très large des contenus et des sentiments. Voilà une formation de l'esprit qu'aucune acquisition tardive ne garantit avec autant de profondeur et d'efficacité qu'une éducation bilingue précoce.

Ainsi l'enfant apprend dans un vécu que l'Autre n'est autre qu'une variante humaine comme

moi. Et qu'il s'exprime comme moi avec ses différences.

L'avantage que donne la maîtrise d'une seconde langue, Goethe l'avait déjà énoncée en son temps : « on ne connaît bien sa langue que lorsqu'on en parle d'autres ».

Les arguments avancés par les officiels de l'Education nationale des années d'après-guerre étaient : 'Les dialectes ne sont pas de vraies langues ; elles n'ont pas de grammaire'. Ceci n'est rien d'autre qu'une ineptie. En effet la grammaire n'est pas cette description de la langue que prodigue l'école primaire.

La grammaire arrive dans un cerveau d'enfant à l'oral et avant l'école, dès qu'il observe, engrange et reproduit les féminins, les pluriels, les formes des verbes, les constructions de phrases, l'ordre des mots, les prépositions ou les déclinaisons. C'est toute cette morphosyntaxe que l'enfant a intériorisée, automatisée entre zéro et sept ans ; c'est justement cette dimension de la langue qui devient plus difficile à acquérir après l'âge de 7 ans.

Bref, une langue sans grammaire, ça n'existe pas. De plus, on parle une langue de façon d'autant plus fluide qu'on a acquis les automatismes grammaticaux dans un âge tendre.

Or la construction d'automatismes linguistiques dans une langue maternelle - ou dans deux langues - est ensuite transférable à d'autres langues : ce sont les automatismes de la tendre enfance qui permettront la construction de nouveaux automatismes pour les langues tardives du collège et du lycée. Ce qui fait du bilingue précoce **un plurilingue en herbe** parce que, disposant d'un double stock de sons, de mots et de structures, ses transferts à d'autres langues seront plus aisés et plus rapides que chez le monolingue. On n'est pas meilleur francophone parce qu'on est monolingue. C'est le contraire !

Second axiome erroné : le locuteur monolingue serait un meilleur citoyen que les autres. Cela n'est jamais exprimé de cette façon explicite, mais c'est toujours sous-jacent. Or cela fait bon marché de tous nos auteurs, artistes, savants, chanteurs et comédiens - dont les noms pullulent sur nos écrans et dans notre histoire - qui ont enrichi la création française grâce à leur bilinguisme et leur biculturalisme originels.

Sans parler de tous ces 'Morts pour la France' qui étaient des locuteurs d'une langue africaine ou autre et pour qui le français était leur seconde langue.

Ces deux axiomes sont des constructions. Elles ont été élaborées au fil du temps et des

méandres et palinodies de l'Histoire. Elles n'ont aucune base en sciences humaines. Pourtant si elles ont trop longtemps intoxiqué la pensée - ou la non-pensée — c'est que derrière les idées reçues se cachent des phobies tenaces.

Un premier indice de ces phobies - un indice subtil, mais omniprésent - se présente dans l'exclusion quasi systématique des accents régionaux chez les présentateurs et les chroniqueurs de nos médias. Exclusion que l'on n'observe ni sur les chaînes allemandes, suisses ou autrichiennes, ni d'ailleurs dans les pays non germanophones. Pourtant on accepte et on apprécie dans nos médias les accents des étrangers qui parlent français, souvent assez correctement. Ce qui signifie que l'exclusion ne vise que les accents de France ...

Ici il convient de noter que les locuteurs d'une langue régionale de France ne perdent pas tous leur accent, pourtant dévalorisé dès l'école. Les méridionaux occitanophones et basques, par exemple, se font un plaisir de conserver leur accent : ce n'est pas parce qu'ils seraient incapables de s'en débarrasser puisque beaucoup le font ; non, c'est une forme de résilience culturelle que de marquer son occitanité, même lorsqu'on ne parle plus l'occitan. Mais l'exclusion des accents n'est qu'un indice. Il y a plus grave.

La phobie anti-langues (et celle anti-accents qui n'est que la partie émergée de l'iceberg) est la traduction d'un verrou idéologique plus profond que l'on peut formuler ainsi : le nivellement linguistique serait indispensable à l'unité de la nation française.

Nous voilà au cœur du blocage : on recherche l'unité et l'égalité dans l'uniformité totale des citoyens ; on accorde au nivellement linguistique et culturel des attributs qu'il n'a pas. Le nivellement linguistique n'est pas synonyme de démocratie ni de république : le nivellement linguistique est synonyme de non-respect du peuple dans ce qu'il a de plus profond, son parler. Or le respect est un principe politique majeur, il est le fondement de toute démocratie.

Dans le cas de l'exclusion de l'allemand en Alsace, la pulsion de nivellement s'est appuyée sur un lourd passé de guerres franco-allemandes. Mais n'est-il pas venu le temps de faire bien faire la distinction entre langue et histoire, entre passé et présent ?

L'Union européenne n'est-elle qu'un mot vide de sens ? Et l'amitié franco-allemande affichée n'est-elle qu'un gadget pour grandes mondantités internationales ? Il est temps de dépoussiérer la perception de notre voisin et de dépolluer l'atmosphère ambiante des miasmes du passé. Et il est temps aussi de redonner à la langue allemande sa place de choix

non seulement comme langue du voisin et ami, mais aussi comme langue écrite et arrière-plan culturel des locuteurs de l'alsacien et du mosellan, lorsqu'ils le désirent.

Comme d'autres l'ont déjà dit, cela exige une politique linguistique volontariste de grande envergure. Un renversement de perspective profondément humaniste !

Oui, l'allemand est un aussi une langue de France. Et que vivent et prospèrent les classes bilingues précoces français/allemand/alsacien ! G.D. 19.11.2016

Lettre à un jacobin impénitent

(Par Patrick Kintz) – Je vous remercie de m'avoir envoyé votre longue analyse relative à la dénomination du Conseil culturel d'Alsace.

J'ai lu attentivement vos propos et vous avoue – mais ne le répétez pas trop fort – que je lis un texte aussi long sur ce sujet pour la première fois.

Cela pour vous dire que je trouve le débat que l'on retrouve dans la discussion autour de la mention à apposer sur les panneaux indicateurs à l'entrée de notre ville (Strasbourg – Strassburg- Strossbüri) incompréhensible, dérisoire et passionnel.

Avant d'aborder ces trois points, je voudrais préciser que je n'ai aucune compétence dans les domaines linguistique, artistique, philosophique ou historique. Je suis donc comme l'immense majorité de nos concitoyens sauf à me reconnaître d'un attachement viscéral à notre région, et plus encore à la ville de Strasbourg, même si, et peut-être d'autant plus que j'ai passé une partie de ma vie professionnelle en « vieille France ».

Donc incompréhensible :

En effet, que le génial Arnold, l'immense Weckmann, le regretté Germain ou l'excellent Roger Siffer aient écrit en dialecte ne me paraît pas un argument pour évacuer « l'allemand standard » comme référence scripturale. Ce sont des artistes dans leur domaine et cette façon de faire reste minoritaire.

Mes parents, d'extraction plus que modeste, avec lesquels je n'ai jamais parlé en français (ni en allemand...) étaient, à leur niveau, parfaitement bilingues. Lorsqu'ils communiquaient avec la famille éloignée géographiquement (c'est-à-dire jusqu'à Graffenstaden ou dans le

Kochersberg !), ils écrivaient dans la langue de Goethe (pas dans son style...) !!! L' édition « bilingue » des DNA que nous n'avions pas à la maison est bien en allemand...

Lorsque le recteur Deyon a formalisé sa définition en 1985 (et qui est toujours reproduite sur le site de l'OLCA), je n'y ai vu que la reconnaissance (très tardive due aux réminiscences de la 2e guerre) d'une évidence. Je m'en tiens toujours là...

Ensuite dérisoire :

Que changerait à la face du monde l'ajout de deux mots écrits en langue allemande pour notre Conseil culturel ?

N'y aurait-il pas pour notre commission « transfrontière » (il faudra trouver une dénomination plus seyante) un avantage lorsqu'on entrera en contact avec nos voisins du pays de Bade ou de Bâle ?

Je voudrais réagir sur deux affirmations de votre part (alors que je peux avaliser tout le reste...en arrivant à une conclusion différente...).

1. « La situation de l'alsacien est aujourd'hui comparable au *Schwytzerdütsch* ». Là, je ne comprends pas : le dialecte suisse allemand est beaucoup plus parlé que le nôtre. J'ai même assisté à un séminaire de fiscalité à l'université de Bâle en dialecte et j'ai eu du mal à suivre !
2. « Il est difficile d'imaginer qu'un jour l'allemand puisse devenir une langue nationale en France à côté du français ». Mais où avez-vous vu cela ? Qui demande cela ?

Et enfin passionnel :

Je constate et déplore la continuation de débats enflammés qui me lassent. Pour cette raison, j'ai soigneusement évité de m'inscrire dans la commission « politique linguistique ». Je ne comprends pas le débat... puisque la cause me paraît entendue. Je trouve la discussion stérile vu le peu de répercussions concrètes. Je constate que d'excellents esprits se chamaillent (parfois durement) ce qui m'inquiète : les disputes théologiques (encore un domaine où je suis incompetent) ouvrent trop souvent sur de vraies guerres (de religion...). Et mon ascendance helvétique (que je m'attribue sans preuve) me recommande une obligation de réserve.

Par contre, comme le disait déjà Térence (poète latin du 2e siècle avant notre ère) « rien d'humain ne m'est étranger ». C'est pour cette question que je m'interroge sur l'incendie linguistique en question. Pour moi qui considère le débat clos, je ne vois qu'une solution : la dispute n'est pas le constat de l'utilisation de l'allemand standard dans l'écrit régional, mais le ressenti collectif et individuel des Alsaciens.

Et là, je convoque Frédéric Hoffet et sa « Psychanalyse de l'Alsace ». Comme vous le savez, il était tout sauf psychanalyste... et pourtant!!! Et cela n'a rien à voir avec une psychanalyse de hall de gare.

Là aussi tout est dit et il serait présomptueux de ma part d'ajouter quoi que ce soit.

Sur le plan individuel, il n'est pas interdit de penser que des attitudes, des prises de position incompréhensibles pour les autres, trouvent leur source, leur explication dans l'inconscient de chacun, refoulé depuis la prime enfance...

Beaucoup d'Alsaciens aujourd'hui d'âge mûr ont été naguère encore traités de « boches » et se croyaient coupables d'avoir à porter l'infamie d'un régime honni. Et pour s'évader de cette chape de plomb, la défense consistait en un super-patriotisme...

Vous savez tout cela et l'analyse n'est pas de moi.

Pour ma part, quand j'étais victime de certains propos, je demandais simplement à son auteur: « mais pourquoi dis-tu cela ? Que cherches-tu à démontrer ? » Et tout s'arrêtait là...

Ah la psychanalyse !!!

Merci, cher Monsieur, de m'avoir lu...

Patrick Kintz